



Présidence de la République du Niger

Haut-Commissariat à l'Initiative 3N



**REVUE ANNUELLE CONJOINTE SANDAD-2022  
SECTEUR DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET  
NUTRITIONNELLE ET DU  
DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE**

**RAPPORT CONSOLIDE D'ANALYSE DES PERFORMANCES 2022  
DES PROGRAMMES OPERATIONELS DU PLAN D'ACTION  
2021-2025 DE L'INITIATIVE 3N**

**Mars 2023**

## SOMMAIRE

Liste des tableaux.....	2
Sigles et abréviations .....	i
<b>I. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Rappel sur le Cadre Stratégique et le Plan d’Action 2021-2025 de l’Initiative 3N.....</b>	<b>3</b>
<b>1.2. Revues Annuelles Conjointes du secteur de la SAN/DAD : Objectifs, méthodologie.....</b>	<b>4</b>
<b>1.3. Contexte de mise en œuvre de l’I3N en 2022.....</b>	<b>5</b>
<b>1.4. Structuration du document.....</b>	<b>5</b>
<b>II. État de mise en œuvre des recommandations 2021 .....</b>	<b>6</b>
<b>III. Analyse des performances de 2022 .....</b>	<b>10</b>
<b>3.1. Performance par Programme Stratégique en 2022 .....</b>	<b>10</b>
3.1.1. Analyse succincte des réalisations annuelles 2022 des Programmes Opérationnels .....	10
3.1.2. Expériences pertinentes et succès de 2022 à capitaliser .....	13
<b>3.2. Performance par Maître d’ouvrage .....</b>	<b>14</b>
3.2.1. Analyse succincte des réalisations annuelles 2022 par maître d’ouvrage .....	15
3.2.2. Difficultés et approches de solutions .....	15
3.2.3. Analyse du financement des Programmes Opérationnels en 2022.....	21
<b>IV. conclusion.....</b>	<b>24</b>

### *Liste des tableaux*

<i>Tableau 1 : État de mise en œuvre des recommandations 2021 .....</i>	6
Tableau 2 : Répartition des indicateurs par niveau de réalisation des prévisions physiques 2022 par Programme Opérationnels .....	11
<i>Tableau 3 : expériences pertinentes par Maîtrise d’ouvrages des programmes opérationnels .....</i>	13
Tableau 4 : Répartition des Maîtrise d’ouvrages des programmes opérationnels .....	14
Tableau 5 : Répartition des indicateurs par niveau de réalisation des prévisions 2022 par Maître d’ouvrage	15
Tableau 6 : Réalisation financière des maîtres d’ouvrages par Programme Opérationnel (en millions de FCFA).....	21

***Sigles et abréviations***

ABK :	Agence de Barrage de Kandadji
AHA :	Aménagement Hydro Agricole
ANE :	Acteur Non Etatique
AT :	Assistant Technique
BM :	Banque Mondiale
CCA :	Cellule Crise Alimentaire
CCAAB :	Centrale Communale d'Approvisionnement en Aliments pour Bétail
CCCA :	Cadre Communal de Concertation des Acteurs de l'Initiative 3N
CCUNCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CDB :	Convention sur la Diversité Biologique
CFS :	Cellule Filets Sociaux
CIO :	Comité Interministériel d'Orientation
CMPS :	Comité de pilotage multisectoriel des programmes stratégiques
CNDA :	Cadre National de Dialogue des Acteurs
CNULCD :	Conférence des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
COP :	Conférence des Parties
CRCA :	Cadre Régional de Concertation des Acteurs
CRENAM :	Centre de Récupération Nutritionnelle Ambulatoire pour Malnutrition Aigüe Modérée
CRENAS :	Centre de Récupération Nutritionnelle Ambulatoire pour Malnutrition Aigüe Sévère
CRENI :	Centre de Récupération Nutritionnelle à l'Intensif
CRS :	Contrat de réforme sectoriel
CTD :	Comité Technique Départemental
CTR :	Comité Technique Régional
DEP :	Directeur des Études et de la Programmation
DNPGCA :	Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires
DPPD :	Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses
DPGG :	Déclaration du Politique Générale du Gouvernement
EqPEM :	Équivalent Point d'Eau Moderne
FISAN :	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
GRC :	Gestion des Risques et Catastrophes
HC3N :	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N
IMF :	Institution de Micro Finances
MAG :	Ministère de l'Agriculture
MAH/GC :	Ministère de l'Action Humanitaire et de Gestion des Catastrophes
MAM :	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS :	Malnutrition Aigüe Sévère
MC :	Ministère du Commerce
MEL :	Ministère de l'Élevage
MEL/CD :	Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
MF :	Ministère des Finances
MP :	Ministère du Plan
OS :	Objectifs Spécifiques
PA i3N :	Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N
PANVAC :	Laboratoire Panafricain de Contrôle des Épizooties
PFNL :	Produit Forestier Non Ligneux
PDES :	Plan de Développement Économique et Social
PM :	Cabinet du Premier Ministre
PNAG/BL :	Programme National d'Amélioration Génétiques des Bovins Locaux
PNSN :	Politique Nationale de la Sécurité Nutritionnelle

- PO : Programme Opérationnel
- PPCB : Péripleumonie Contagieuse des Bovidés
- PPR : Peste des Petits Ruminants
- PROSEHA : Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
- PS : Programme Stratégique
- PTF : Partenaires Techniques et Financiers
- RAC : Revue Annuelle Conjointe
- RECA : Réseau National des Chambres d'Agriculture
- SAHEL : Salon de l'Agriculture, de l'hydraulique, de l'environnement et de l'élevage
- SANDAD/SANAD : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- UE : Union Européenne
- VCPM : Vente de Céréales à Prix Modéré

# I. INTRODUCTION

## 1.1. Rappel sur le Cadre Stratégique et le Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N

Adoptée par décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012, la Stratégie l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » ou encore Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Développement Agricole Durable, (SAN/DAD), constitue le cadre unique de référence dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable au Niger. Cette stratégie a pour objectif global de « *contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus* ». De manière spécifique, il s'agit de « *renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes* ».

Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N est établi sur l'horizon temporel de la SDDCI, c'est-à-dire 2035. Ce cadre met en cohérence les actions: i) des ministères du « secteur rural » (Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement) dont les missions constituent l'ossature de l'Initiative 3N ; ii) d'autres Ministères dont une partie du mandat s'inscrit dans l'Initiative 3N, à savoir les Ministères en charge du Commerce, de l'Industrie et de l'entrepreneuriat des Jeunes, de l'Hydraulique, de l'Action Humanitaire et Gestion des Catastrophes, de la Santé/Nutrition et de la Protection Sociale ; iii) et du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes Alimentaires. Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N fixe les modalités de coordination et d'animation du secteur et promeut la participation d'une large gamme d'acteurs (collectivités territoriales, secteur privé, société civile, organisations de producteurs, etc.).

L'Initiative 3N est conçue autour de cinq (5) axes stratégiques couvrant divers domaines complémentaires qui constituent la spécificité de cette stratégie innovante, reconnue comme telle dès son avènement en 2011. Ces cinq (5) axes stratégiques sont traduits en cinq (5) programmes stratégiques que sont: (i) l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ; (iii) l'amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes ; (iv) l'amélioration de l'état nutritionnel des nigériens et (v) l'animation, coordination et impulsion des réformes. Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N définit également un ensemble cohérent de mesures normatives et d'actions d'investissements réalisés à court, moyen et long terme à travers des ministères et administrations maîtres d'ouvrage. L'initiative 3N est opérationnalisée à travers des Plans d'Action quinquennaux dont la mise en œuvre est assurée par les ministères techniques et administrations de mission du secteur, Maîtres d'Ouvrage, avec l'appui de leurs partenaires techniques et financiers.

L'élaboration des Plans d'Action du secteur de la SAN/DAD tient compte des priorités définies par le Gouvernement dans le secteur sur la période (5 ans), des leçons tirées dans la mise en œuvre des phases précédentes et des engagements pris sur le plan international dans les domaines de la Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable, en particulier la feuille de route nationale sur les systèmes alimentaire. Le présent Plan d'action 2021-2025 s'inscrit dans la droite ligne de la Loi n°2012-09 du 26 mars 2012, portant Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), et définit également les objectifs-cibles à atteindre annuellement conformément à la déclaration de Politique Générale du Gouvernement qui est l'émanation du Programme de Renaissance Acte III du Président de la République. Il contribue à la mise en œuvre du PDES 2022-2026 qui constitue l'instrument privilégié de mise en œuvre de la déclaration de politique générale du gouvernement à travers l'exécution des programmes sectoriels des différents ministères et institutions de la République. Ce Plan d'Action 2021-2025 est composé de dix (10)

programmes opérationnels qui découlent des cinq (5) programmes stratégiques de l'Initiative 3N et qui traduisent les six (6) priorités du Programme de Renaissance Acte III dans le secteur SAN/DAD, que sont : i) la maîtrise de l'eau pour l'irrigation ; ii) la restauration de l'environnement ; iii) la Maison de Paysan ; iv) le développement des chaînes de valeur des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ; v) la résilience des populations face aux chocs et aléas climatiques et ; vi) l'amélioration de l'état nutritionnel des nigériens et vii) le pilotage stratégique du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable « Initiative 3N ».

Le budget prévisionnel pour la mise en œuvre du Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N est estimé à un montant de 2 693,942 milliards F CFA englobant le financement propre de l'Etat ainsi que la contribution des partenaires techniques et financiers qui appuient le secteur de la SAN/DAD.

## **1.2. Revues Annuelles Conjointes du secteur de la SAN/DAD : Objectifs, méthodologie**

La Revue annuelle conjointe est un instrument efficace<sup>1</sup> de gouvernance sectorielle qui répond aux exigences de l'approche sectorielle, de l'approche programme et la gestion par la performance.

- La Revue Sectorielle Conjointe du SAN/DAD constitue un cadre fédérateur qui assemble différentes parties prenantes pour suivre et évaluer les progrès du secteur sur la base de l'examen du rapport-bilan de mise en œuvre du plan d'action annuel. Elle se veut être:
- un outil pour une planification sectorielle plus flexible et adaptée aux évolutions rapides du secteur ;
- une plate-forme de construction et soutien la recevabilité mutuelle des parties prenantes ;
- un forum inclusif d'évaluation les progrès réalisés vers des objectifs de développement du secteur convenus à l'avance ;
- Est basée sur diverses sources de données secondaires présentées dans un rapport annuel de mise en œuvre du plan ou politique sectoriel.

Les revues sectorielles annuelles constituent pour l'ensemble des structures du secteur SAN/DAD, des opportunités d'échanges sur la politique du secteur, la qualité de la programmation des activités prévues et leur mise en œuvre et également sur la mobilisation effective des ressources et la qualité des dépenses effectuées.

Elles favorisent une bonne appréciation et amélioration des performances du secteur sur la base :

- des progrès réalisés ;
- de faiblesses identifiées ;
- de l'identification, la formulation, le suivi et la mise en œuvre des recommandations des revues antérieures.

Les revues sectorielles de la SANDAD se focalisent sur l'évaluation de la performance des programmes opérationnels du Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N au niveau central avec les contributions des ministères et administration sous sectoriels, Maîtres d'Ouvrage desdits programmes. L'approche a consisté d'une part, à placer les acteurs (parties prenantes) sectoriels au cœur du processus de revue annuelle conjointe, et d'autre part, à responsabiliser davantage les sous-sectoriels dans le processus de la RAC du secteur SANAD. Le processus de revue sectorielle permet l'engagement actif des parties prenantes.

---

<sup>1</sup> <https://www.globalpartnership.org/content/effective-joint-sector-reviews-mutual-accountability-platforms>

Le processus de la Revue annuelle débute par les revues sous-sectorielles des ministères et administrations de mission du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Développement Agricole Durable et se termine par la Revue Annuelle Conjointe du secteur SAN/NAD.

L'approche méthodologique d'élaboration des rapports de la RAC connaît, d'année en année, une amélioration qualitative, basée les leçons apprises des éditions précédentes, qui se traduit d'une part par l'appropriation effective du processus de RAC sous-sectorielle par les ministères et institutions et d'autre part par une plus grande implication des Acteurs Non Étatiques (ANE) afin de mieux jouer leurs rôles.

Le processus de la RAC 2022 a bénéficié de l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le Projet de Renforcement Institutionnel du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRISAN).

### **1.3. Contexte de mise en œuvre de l'I3N en 2022**

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements nationaux, régionaux, et internationaux (le sommet des Chefs d'États de l'Union Africaine sur l'industrialisation, COP 27 de CCUNCC, COP 15 de CNULCD, COP15 de CDB).

Aussi, on note une difficulté d'accès et/ou une absence des services techniques de l'État du secteur de la SAN/DAD dans certaines zones du pays touchées par l'insécurité.

L'année 2022 a été également caractérisée par (i) la vulgarisation du Plan d'Action 2021-2025 de la Politique Nationale de la Sécurité Nutritionnelle (PNSN), (ii) l'identification et la validation des indicateurs de suivi des transformations des systèmes alimentaires durables, équitables, résilients, sensibles à la nutrition et protecteurs de l'environnement.

Il est aussi à noter qu'en 2022, il y a eu :

- l'adoption du PDES 2022-2026 qui constitue l'instrument privilégié de mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPGG) à travers l'exécution des programmes sectoriels des différents ministères et institutions de la République pour les cinq prochaines années ;
- la tenue de la table ronde à Paris sur le financement du PDES 2022-2026 dont le Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N est son bras agricole ;
- la tenue du Salon de l'Agriculture, de l'hydraulique, de l'environnement et de l'élevage (SAHEL Niger) sur le thème l'Agriculture nigérienne dans la zone de libre-échange continentale africaine ;
- l'organisation de la semaine de l'Initiative 3N à Zinder portant sur le thème valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) ;
- L'appropriation du processus des revues par les sous-sectoriels tout en impliquant les Acteurs Non Étatiques (ANE) à tous les niveaux du processus.

### **1.4. Structuration du document**

Le présent rapport comprend:

- L'état de mise en œuvre des recommandations de la RAC 2021 ;
- L'analyse globale des performances de 2022 ;
- L'analyse des performances 2022 par programme opérationnel.

## II. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS 2021

Le tableau 1 présente l'état de la mise en œuvre des recommandations issues de la RAC 2021.

Tableau 1 : État de mise en œuvre des recommandations 2021

	Recommandations	Responsables <sup>2</sup>	Appréciation du progrès <sup>3</sup>	Description de l'Etat de mise en œuvre
<b>1</b>	<b>Mettre en place un mécanisme commun de financement adapté du secteur SAN/DAD qui va promouvoir l'adoption effective de l'approche programme, pour plus d'efficacité, d'efficience et d'impact.</b>			
1.1	Poursuivre le renforcement des capacités des ministères et institutions <b>du</b> secteur SAN/DAD sur l'approche budget programme.	HC3N	En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Termes de Références de la formation sont élaborés et validés et les Experts mobilisés. Reste à définir la date de la tenue de formation.</li> <li>Une formation de haut niveau effectuée ayant regroupé les Secrétaires Généraux et les Directeurs Généraux des EPA du secteur SAN/DAD.</li> </ul>
1.1	Allouer des ressources financières conséquentes à la hauteur de l'objectif assigné à chaque maître d'ouvrage et dans l'esprit et la lettre de l'approche budget programme.	HC3N	En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre de la mise en place de fonds commun pour le financement du secteur SANDAD, le HC3N a engagé le processus d'étude de faisabilité du mécanisme du fonds commun pour le financement du secteur avec l'appui d'un certain nombre des partenaires dont entre autres l'AFD.</li> <li>Évolution à la hausse des crédits alloués au secteur passant de 12% en 2021 à 15% en 2022 (loi de finance 2022).</li> </ul>
<b>2</b>	<b>Dynamiser les filières et chaînes de valeurs porteuses à haute valeur nutritive dans le cadre de l'opérationnalisation des pôles agro-industriels pour une croissance forte, durable, inclusive, plus résiliente et créatrice d'emplois décents.</b>			
2.1	Dynamiser les filières et chaînes de valeurs porteuses à haute valeur nutritive dans le cadre de l'opérationnalisation des pôles agro-industriels	HC3N, MAG, MEL, ME/LCD, MC/PSP, MI/EJ	En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du Programme Pôles Agro-Industriels (PAI).</li> <li>Réalisation d'une étude d'inventaire des différentes chaînes de valeurs dans le cadre de PAI.</li> <li>Développement du COMPACT pays sur les filières niébé, riz, bétail-viande, lait et oignon présenté au sommet africain sur la Sécurité Alimentaire au Sénégal. Au cours de ce sommet beaucoup des</li> </ul>

<sup>2</sup> Préciser la (les) structure(s) en charge de la mise en oeuvre de la recommandation

<sup>3</sup> Donner une appréciation du niveau/degré d'avancement/progrès par rapport à l'enteinte de la recommandation

	Recommandations	Responsables <sup>2</sup>	Appréciation du progrès <sup>3</sup>	Description de l'Etat de mise en œuvre
				<p>partenaires se sont positionnés pour le financement du COMPACT pays dont entre autres la Banque Mondiale, la BAD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une assistance technique est mise à la disposition au Ministère commerce par le PNUD Niger pour développer des programmes nationaux de développement de CdV/ASPH par filière dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie Nationale ZLECAF. Ces programmes seront arrimés aux pôles agroindustriels mis en place.</li> </ul>
<b>U</b>	<b>Renforcer la coordination des interventions et intervenants sur les filières et chaînes de valeurs ASPH pour plus de synergie et de complémentarité à travers le renforcement de capacités des interprofessions dans la gouvernance desdites filières.</b>			
3.1	Renforcer les capacités des interprofessions dans la gouvernance desdites filières	MAG, MEL, ME/LCD, MC/PSP, MI/EJ	En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des actions de renforcement des capacités ont été entreprises notamment des formations des acteurs des interprofessions en marketing, les formalités liées au commerce et la facture certifiée, sur les opportunités, les enjeux et les défis de la ZLECAF, sur la formulation des projets et le montage des plans d'affaires, sur les thématiques de facilitation des échanges.</li> <li>• Dans le cadre de la filière cuirs et peaux, six (6) alliances productives dans les 5 principaux bassins (Agadez, Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder) de production des cuirs et peaux, composées de 58 organisations (des bouchés, collecteurs, tanneurs et artisans), ainsi que la création et la mise en place de l'Association Interprofessionnelle des Cuirs et peaux (AIPCP). Cette dernière devrait à terme être érigée en une interprofession</li> <li>• Dans le cadre de la filière sésame ce sont 69 collèges départementaux, qui sont mis en place, 23 cadres de concertation départementaux, 6 cadres régionaux de concertation, trois fédérations nationales et l'interprofession IPF-Sésame.</li> </ul>
3.2	Renforcer la coordination des interventions et des intervenants sur les filières et chaînes de valeurs ASPH	HC3N, MAG, MEL, ME/LCD, MC/PSP, MI/EJ	En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place de l'interprofession (IP) de la filière sésame ainsi que ses différentes fédérations par maillon et l'Association Interprofessionnelle des Cuirs et Peaux (AIPCP), respectivement dans le cadre de la mise en œuvre du projet pour le développement de la filière sésame au Niger et le PCAO.</li> <li>• Un cadre national de dialogue public-privé a été créé et mis en place avec de démembrement au niveau des huit (8) chefs-lieux des régions.</li> </ul>

	Recommandations	Responsables <sup>2</sup>	Appréciation du progrès <sup>3</sup>	Description de l'Etat de mise en œuvre
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce cadre, à caractère inclusif de concertation public – privé, constitue une instance d'orientation, de coordination et de suivi du développement du secteur privé au Niger.</li> </ul>
<b>4</b>	<b>Renforcer les capacités matérielles, techniques et financières de l'ensemble du dispositif de programmation et de suivi-évaluation du Secteur SAN/DAD</b>			
4.1	Renforcer les capacités matérielles, techniques et financières de l'ensemble du dispositif de programmation et de suivi-évaluation du Secteur SAN/DAD	HC3N et tous les maîtres d'ouvrages	En cours	Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs institutionnels (HC3N, DNP-GCA, FISAN) de la mise en œuvre des programmes de la stratégie de l'Initiative 3N s'est effectué à travers des formations dans le domaine de planification stratégiques et les outils de Suivi-Evaluation, le traitement et analyse des données, la planification opérationnelle des activités.
<b>5</b>	<b>Organiser un forum annuel national HC3N-ANE sur la redevabilité du secteur SAN/DAD</b>			
5.1	Renforcer les capacités des ANE sur les questions en liens avec le secteur SAN/DAD	HC3N et tous les maîtres d'ouvrages	En cours	<p>En perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la mise en place d'une plate-forme des ANE du secteur ;</li> <li>le renforcement des capacités les rôles et responsabilités des ANE sur la mise en œuvre de la politique du secteur</li> <li>le renforcement des capacités sur les outils de planification et de suivi-évaluation pour le secteur</li> </ul>
5.2	Vulgariser le PA 2021-2025 de l'initiative 3N à tous les niveaux pour que les ANE s'en approprient	HC3N	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>la vulgarisation du Plan d'Action aux acteurs régionaux lors des CRCA</li> </ul>
5.3	Faire une cartographie détaillée des ANE désagrégée aux niveaux national, régional, départemental et communal.	HC3N	En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>le processus lancé en marge de la rencontre avec les ANE</li> <li>Une feuille de route a été élaborée pour la conduite de la cartographie</li> </ul>
5.4	Institutionnaliser les missions d'évaluation et de programmation des activités dans toutes les régions en vue de capitaliser la participation du niveau déconcentré et des ANE	HC3N et tous les maîtres d'ouvrages	En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Démarche implémentée au niveau du sous-secteur de l'Hydraulique avec des programmations ascendantes.</li> </ul>
<b>6</b>	<b>Améliorer le calendrier de la tenue des RAC sous-sectorielles et sectorielle</b>			
6.1	Tenir les revues annuelles conjointes au premier semestre de l'année en cours	HC3N et tous les maîtres d'ouvrages	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>La RAC 2022 tenue au premier semestre de l'année</li> </ul>
6.2	Signer l'aide-mémoire lors de la tenue de la RAC	HC3N et tous les maîtres d'ouvrages	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'Aide-mémoire élaboré et validé par les parties prenantes. Signature de l'aide-mémoire le 15 mars 2023</li> </ul>

En résumé, il apparaît que sur les 6 recommandations, une (1) a été entièrement réalisée (recommandation 6) et les 5 autres sont en cours de réalisation avec plusieurs sous-activités achevées.

### III. ANALYSE DES PERFORMANCES 2022

La gouvernance sectorielle en 2022 a été marquée par la poursuite de la synergie d'action et le dialogue entre les maîtres d'ouvrage d'une part et d'autre part entre les acteurs du secteur y compris les Acteurs Non Étatiques (ANE). On note une amélioration de la gouvernance sectorielle à travers l'animation des instances de gouvernance (au niveau national, régional, départemental et communal).

L'analyse des performances est faite de façon globale à travers un examen d'ensemble sur les réalisations physiques et financières des indicateurs des Programmes Opérationnels, ainsi que par Maîtres d'Ouvrage. Cette analyse permettra d'apprécier les progrès, d'identifier les expériences pertinentes et initiatives probantes, les difficultés rencontrées et de formuler des propositions d'ajustement sous forme de recommandations par Maître d'Ouvrage.

#### 3.1. Performance par Programme Stratégique

##### 3.1.1. Analyse succincte des réalisations annuelles 2022 des Programmes Opérationnels

Pour analyser la performance dans les réalisations des PO, on utilise des classes de pourcentage dans lesquelles sont groupés les indicateurs des SPO selon leur niveau de réalisation par rapport aux prévisions annuelles. La légende ci-après est utilisée :

Soit la légende ci-après :

<i>Tendances à inverser</i>	Inférieur à 50% intervalle ouvert à droite
<i>Performances moyennes</i>	De 50 à 75% intervalle ouvert à droite
<i>Fortes performances</i>	De 75 à 100% intervalle fermé à droite
<i>Tendance atypique</i>	Plus de 100%.

Le tableau suivant présente les tendances de réalisations physiques des indicateurs en 2022 par Programme Opérationnel.

Tableau 2 : Répartition des nombre d'indicateurs par niveau de réalisation des prévisions physiques 2022 par Programme Opérationnels

Programmes stratégiques		Total Indicateurs	Indicateurs classés par classe de niveau de réalisation 2022					Total
N°	Libellé		0%	Inf. à 50%	De 50 à 75%	De 75 à 100%	Plus de 100%	
<b>Programme Stratégique 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo- pastorales et halieutiques</b>								
1	PO1 : Accroissement et diversification des productions sous irrigation	15	3	5	1	1	5	15
2	PO2 : Augmentation et diversification des productions des cultures pluviales	26	1	4	2	11	7	25 (1 indicateur non renseigné)
3	PO3 : Accroissement et diversification des productions animales	12	0	2	1	4	5	12
4	PO4 : Gestion durable de l'environnement et accroissement des productions forestières et halieutiques	17	0	6	4	3	4	17
<b>Programme Stratégique 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains produits agricoles et agroalimentaires</b>								
5	PO5 : Augmentation des productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	17	8	2	1	3	3	17
6	PO6 : Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des produits issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs	17	5	4	0	3	5	17
<b>Programme Stratégique 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes</b>								
7	PO7 : Amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et urgences humanitaires	12	1	0	0	0	11	12
8	PO8 : Prévention et gestion de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	18	1	1	4	7	5	18
<b>Programme Stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et nigériens</b>								
9	PO9 : Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition	22	0	10	2	5	2	19 (3 indicateurs non renseignés)
<b>Programme Stratégique 5 : Animation, Coordination de l'Initiative 3N et Impulsion des reformes</b>								
10	PO10 : Pilotage stratégique du secteur de la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du développement agricole durable « Initiative 3N »	29	4	4	4	10	6	28 (1 indicateur non renseigné)
<b>TOTAL</b>		<b>185</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>47</b>	<b>53</b>	<b>178 (5 indicateurs non renseignés)</b>

Sur les 185 indicateurs programmés, 178 indicateurs ont été renseignés dans le cadre de cette revue. La distribution des indicateurs dans les classes de performance se présente comme suit :

- 23 indicateurs se situent à 0% de réalisation, soit 12% des indicateurs ;
- 38 indicateurs sont dans une performance qui se situe à moins de 50%, soit 21% des indicateurs ;
- 19 indicateurs se situent dans une performance comprise entre 50 et 75%, soit 10% des indicateurs ;

- 47 indicateurs se situent dans une performance comprise entre 75 et 100%, soit 25% des indicateurs ;
- 53 indicateurs sont dans une performance qui se situe à plus de 100%, soit 29% des indicateurs.

Le tableau ci-dessous présente la performance par PO pour leurs indicateurs qui se sont situés dans la classe [75%-100%] de réalisation.

Tableau 3 : Indicateurs des PO dans la classe 75- 100% de performance par PO

Programmes Opérationnels	% d'indicateurs [75 – 100%]
PO2	42
PO8	38
PO10	34
PO3	30
PO9	23
PO4, PO5 et PO6	18
PO1	7
PO7	0

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le PO2 a été le plus performant avec 11 indicateurs ayant un taux de réalisation compris entre 75 et 100%, soit 42% des indicateurs du PO2. Il est suivi par les PO8 et PO10. Le PO7 n'a pas d'indicateurs dans la classe 75-100%.

Les performances inférieures à 50% ont été enregistrées au niveau des :

- PO9 : sur 22 indicateurs 10 sont à moins de 50% soit 45% des indicateurs du PO
- PO4 : 6 indicateurs sur 17 ont présenté des taux inférieurs à 50%, soit 35 % des indicateurs du PO
- PO1 : 7 indicateurs sur 21 ont enregistré un taux de réalisation inférieur à 50 %, soit 33% des indicateurs du PO.

Concernant les indicateurs qui n'ont pas connu de réalisation, le PO5 (transformation des produits locaux) a enregistré le plus grand taux avec 47% suivi du PO6 (développement des marchés) avec 29%.

Par ailleurs et comme le montre le tableau ci-après, 29% des indicateurs programmés en 2022 ont enregistré une performance atypique dépassant 100%.

Tableau 4 : Nombre d'indicateurs ayant un taux de réalisation atypique (plus de 100%) par Programme Opérationnel

Programmes stratégiques	Total Indicateurs	Nombre d'indicateurs à Plus de 100%	Pourcentage
<b>Programme Stratégique 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo- pastorales et halieutiques</b>			
<b>PO1</b> : Accroissement et diversification des productions sous irrigation	15	5	33%
<b>PO2</b> : Augmentation et diversification des productions des cultures pluviales	26	7	27%
<b>PO3</b> : Accroissement et diversification des productions animales	12	5	42%
<b>PO4</b> : Gestion durable de l'environnement et accroissement des productions forestières et halieutiques	17	4	24%
<b>Programme Stratégique 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains produits agricoles et agroalimentaires</b>			
<b>PO5</b> : Augmentation des productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	17	3	18%
<b>PO6</b> : Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des produits issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs	17	5	29%
<b>Programme Stratégique 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes</b>			
<b>PO7</b> : Amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et urgences humanitaires	12	11	92%
<b>PO8</b> : Prévention et gestion de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	18	5	28%
<b>Programme Stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et nigériens</b>			

PO9 : Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition	22	2	9%
<b>Programme Stratégique 5 : Animation, Coordination de l'Initiative 3N et Impulsion des reformes</b>			
PO10 : Pilotage stratégique du secteur de la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du développement agricole durable « Initiative 3N »	29	6	21%
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>53</b>	<b>29%</b>

Le PO7 a enregistré le plus d'indicateurs atypiques, 11 des 12 indicateurs programmés ont été réalisés à plus de 100%, soit 92%, suivi du PO3 42% et du PO1 33%. Pour les PO2, 4, 5, 6, 8, 9 et 10 le taux des indicateurs atypiques varie de 9 à 29%.

Au total, 5 indicateurs n'ont pas été renseignés. Il s'agit :

- PO9 : 3 indicateurs : (i) Prévalence du surpoids chez les femmes de 15-49 ans, (ii) Prévalence de l'obésité chez les femmes de 15-49 ans et (iii) Proportion des ménages utilisant des installations de lavage des mains, cela s'explique par l'indisponibilité des données de l'enquête PROSEHA qui est en cours de réalisation. Concernant les deux premiers indicateurs, ils n'ont pas été pris en compte par l'enquête SMART 2022 et la STEPS qui n'est réalisée que tous les 5 ans, ne s'intéresse qu'à la tranche d'âge 18-65 dans sa globalité.
- PO10 : 1 indicateur : (i) Montant mobilisé pour la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N / Contribution des PTF. Cet indicateur n'a pas été renseigné car l'exercice de collecte des données sur les projets/programmes de la SAN/DAD est en cours.
- PO2 : 1 indicateur « Nombre d'emplois ruraux créés pour l'ensemble des chaînes de valeur » cet indicateur n'a pas pu être renseigné par manque de méthodologie et de dispositif de collecte.

Sur 193 indicateurs du PA 2021-2025 de l'Initiative 3N, 8 indicateurs n'ont pas été programmés en 2022, mais certains ont connu des réalisations. C'est le cas de :

- PO1 au niveau de l'indicateur « Nombre de bassin de rétention d'eau à construire », 5 bassins ont été réalisés par le PASEC dans la région de Zinder ;
- PO3 relatif à l'indicateur « Nombre des forages pastoraux » (SPP), 25 réalisés par les PTF ;
- PO5 concernant l'indicateur « Nombre d'unité de transformation des PFNL créées » 63 unités de transformation des PFNL ont été créées dont 5 industrielles et 58 artisanales.
- PO8 « Pourcentage des ménages bénéficiaires d'un programme de filet social ayant amélioré leur score de consommation alimentaire sur les 12 derniers mois » cet indicateur a été réalisé à 86%, bien qu'il n'y ait pas eu de prévision par absence de résultat d'enquête.

### 3.1.2. Expériences pertinentes et succès de 2022 à capitaliser

Les expériences pertinentes identifiées pour l'année 2022 se résument comme suit :

Tableau 3 : expériences pertinentes par Maîtrise d'ouvrages des programmes opérationnels

Maîtres d'Ouvrage	Expériences et succès à capitaliser
MEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du Système d'Information sur les Marchés à Bétail 2ème Génération (SIMB 2G) ;</li> <li>• Digitalisation des données sur la surveillance épidémiologique en santé animale ;</li> <li>• Contrat programme pour le développement de la filière avicole.</li> </ul>
ME/LCD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèle d'intégration inclusive des petits producteurs et transformateurs de Moringa.</li> <li>• Education environnementale en milieux scolaires</li> <li>• Tabaski Ecolo</li> </ul>
MI/EJ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence de la Stratégie Nationale pour la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence de la Politique Nationale Qualité du Niger ;</li> <li>• L'existence d'un Plan National de Développement de la Propriété Intellectuelle et de l'Innovation ;</li> <li>• L'existence d'un programme national de mise à niveau des entreprises ;</li> <li>• L'existence d'un laboratoire de contrôle qualité de l'ANMC.</li> </ul>
MAH/GC	<p>L'initiative probante au cours de cette période porte sur la prise de dispositions pratiques pour mobiliser les partenaires et capter les réalisations dans le cadre des actions humanitaires mises en œuvre. En effet, dès l'élaboration du Plan de Soutien l'ensemble des partenaires ont été contactés pour apporter leur contribution à sa mise en œuvre. Il s'agit des Coopérations bilatérales, des Représentants résidents des Institutions régionales et des représentations internationales ainsi qu'une dizaine de projets du domaine humanitaire. Il faut aussi noter L'implication du Ministère MAH/GC dans le comité paritaire Etat-ONG N/I- AD sous le lead du MAT/DC composé des Ministères Sectoriels et de représentants des ONGs Nationales et Internationales en vue de la captation des activités des acteurs intervenant dans le domaine Humanitaire.</p> <p>L'objet de cette démarche est d'une part mobiliser ces acteurs humanitaires autour de l'atteinte des objectifs du Plan de Soutien et d'autres part recueillir leur contribution en ressources et/ ou mise en œuvre d'action d'urgence et de relèvement. A cela s'ajoute l'appel lancé par les plus hautes autorités pour assurer le financement du HRP.</p> <p>L'opérationnalisation de l'approche Nexus UDP a aussi permis de mobiliser certains acteurs de développement autour des actions d'urgence, de relèvement et de stabilisation. Dans ce cadre, le Ministère a engagé avec l'appui de la coopération Suisse le développement d'une stratégie sur les Solutions Durables.</p> <p>Au niveau institutionnel, le MAHGC a initié l'élaboration et l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi 2022-61 du 19 décembre 2022 déterminant les principes fondamentaux en matière de Gestion des Risques des Catastrophes (GRC).</p>
DNPGCA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'enquête de suivi des effets des interventions du DNPGCA</li> <li>• Mise en place d'une base de données fédératrice du DNPGCA</li> <li>• Mise en place d'un système comptable fédéré,</li> <li>• Mise en œuvre d'une intervention pilote sur les actions d'anticipations en collaboration avec les partenaires,</li> <li>• Mise en œuvre des actions dans les zones d'accès limité : la DGC et l'appui en farine fortifiée ont été conduite dans ces zones ;</li> <li>• Couplage opération DGC et farine fortifiée dans les zones appuyées par Monaco ;</li> <li>• Mise en œuvre des projets de relèvement en période post récolte qui a permet de renforcer la résilience des ménages vulnérables au sortir de la campagne ;</li> <li>• Mise en œuvre de la réponse sécheresse.</li> </ul>
MC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système de suivi évaluation du Projet Cuir et peaux PCAO : ce système permet de disposer des données statistiques sur la production, la consommation intérieure et l'exportation.</li> <li>• L'expérience des alliances productive sur la filière cuir et peaux de PCAO sont à valoriser sur les filières comme lait, pomme de terre, oignon ; élargi aux transporteurs.</li> </ul>
HC3N	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-évaluation du processus de l'atelier RAC 2021 qui a permis de rehausser le niveau de préparation de la RAC 2022 et le retard dans l'organisation</li> <li>• L'opérationnalisation de la phase 2 de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition</li> </ul>

### 3.2. Performance par Maître d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage des Programmes Opérationnels est assurée par les ministères et administrations de missions du secteur de l'I3N ou secteur de la SAN/DAD. Le tableau ci-dessous donne la répartition de la maîtrise d'ouvrage par programme opérationnel.

Tableau 4 : Répartition des Maîtrise d'ouvrages des programmes opérationnels

Programmes Opérationnels	Maîtres d'ouvrage
PO1 : Accroissement et diversification des productions sous irrigation	MAG
PO2 : Augmentation et diversification des productions des cultures pluviales	
PO3 : Accroissement et diversification des productions animales	MEL
PO4 : Gestion durable de l'environnement et accroissement des productions forestières et halieutiques	ME/LCD
PO5 : Augmentation des productions issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	MC
PO6 : Promotion de la compétitivité et de la mise en marché des produits issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs	MI/EJ
PO7 : Amélioration de l'efficacité de la gestion des catastrophes et urgences humanitaires	MAH/GC
PO8 : Prévention et gestion de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	DNPGCA
PO9 : Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition	MSP/P/AS
PO10 : Pilotage stratégique du secteur de la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du développement agricole durable « Initiative 3N »	HC3N

### 3.2.1. Analyse succincte des réalisations annuelles 2022 par maître d'ouvrage

Le tableau 5 ci-après présente la répartition des indicateurs des maîtres d'ouvrages de PO par intervalle de performance.

Tableau 5 : Répartition des nombres d'indicateurs par niveau de réalisation des prévisions 2022 par Maître d'ouvrage

Maître d'ouvrage	Total Indicateurs	Indicateurs classés par taux de réalisation 2022					Total
		0%	Inf. à 50%	De 50 à 75%	De 75 à 100%	Plus de 100%	
MAG	41	4	9	3	12	12	40 (1 indicateurs non renseignés)
MEL	12	0	2	1	4	5	12
ME/LCD	17	0	6	4	3	4	17
MI/EJ	17	8	2	1	3	3	17
MC	17	5	4	0	3	5	17
MAH/GC	12	1	0	0	0	11	12
DNPGCA	18	1	1	4	7	5	18
MSP/P/AS/DN	22	0	10	2	5	2	19 (3 indicateurs non renseignés)
HC3N	29	4	4	4	10	6	28 (1 indicateur non renseigné)
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>47</b>	<b>53</b>	<b>178 (5 indicateurs non renseignés)</b>

Le DNPGCA demeure le maître d'ouvrage qui a enregistré plus indicateurs ayant un taux réalisation supérieur à 50%, soit 61%, suivi du HC3N 48% et le MEL avec 42%.

Cependant, le MI/EJ et le MC ont présenté des faibles performances avec un nombre élevé des indicateurs ayant un taux de réalisation inférieur à 50% et 0% soit respectivement 59% et 53%.

### 3.2.2. Difficultés et approches de solutions

#### 3.2.2.1. Les difficultés au niveau du MAG

Ces difficultés se résument comme suit :

- L'insuffisance de financement surtout dans le domaine de l'aménagement de nouvelles terres pour la grande irrigation et la construction/réhabilitation des barrages ;
- La faiblesse des capacités des acteurs de mise en œuvre particulièrement les entreprises des travaux. En effet, même si les financements sont disponibles, la plupart des entreprises nationales ne disposent pas d'une bonne stabilité financière, de matériel adéquat et surtout de personnel qualifié et compétent pour exécuter les travaux dans les délais contractuels. Ainsi, ces entreprises achèvent très rarement les travaux dans les délais ; ce qui réduit le taux de décaissement des projets et fragilise sérieusement leur planification.
- L'insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité notamment les cadres de terrain devant assurer l'encadrement des producteurs ;
- la vétusté de la logistique, parc auto-moto à tous les niveaux d'encadrement ;
- la période d'adoption du collectif budgétaire qui ne facilite pas la bonne exécution des tâches planifiées ;
- Le faible financement du renforcement des capacités des agents (formations, mise à niveau, recyclage, ...)
- L'insuffisance et /ou le manque d'infrastructures adéquates, et de fonctionnement (bureaux carburant, entretien, mobiliers de bureau, matériel et consommable informatique) ;
- La lourdeur des procédures de passation de marchés et l'inadéquation avec le rythme des libérations de crédits ;
- L'insuffisance du budget alloué à l'évaluation des productions agricoles (EPER et Horticulture).

Les recommandations au niveau de ce maître d'ouvrage sont :

- Prévoir des lignes budgétaires dans chacun des programmes en vue de soutenir les activités de l'EPER ;
- Renforcer significativement la logistique à tous les niveaux ;
- Libérer plus de 50% du crédit entre le 1er et 2e trimestre de l'année.
- Accorder la priorité et affecter les crédits libérés aux activités qui offrent plus de chance d'aboutir à des livrables (éviter la dispersion dans l'affectation des crédits libérés)

### ***3.2.2.2. Les difficultés au niveau du MEL***

Les difficultés se résument comme suit :

- Insuffisance du personnel d'encadrement sur le terrain qui ne facilite pas la remontée des informations ;
- Insuffisance des ressources financières allouées au sous-secteur ;
- Forte dépendance du financement du programme (à plus de 98%) des partenaires techniques et financiers ;
- Lenteur dans le processus de passation des marchés ;
- Non réalisation des missions de programmation et d'évaluation des activités au niveau régional, avec comme conséquences un retard et une discordance dans la collecte et l'analyse des données sur le sous-secteur ;
- Difficultés du ministère à capter les réalisations de beaucoup d'acteurs non étatiques.
- Inadéquation entre la période de réalisation de certaines activités et celle de la libération de crédits ;
- Libération partielle des crédits au regard du budget programmé ;
- Insécurité qui a ralenti l'exécution des activités dans certaines régions.

Les recommandations au niveau de ce maître d'ouvrage sont

- Recrutement d'agents d'encadrement ;
- Suivi de la mise en formation des agents d'encadrement ;
- Planification des missions de programmation et d'évaluation des activités au niveau des régions pour capter le maximum des réalisations des acteurs non étatiques ;
- Octroi des ressources financières conséquentes et la libération des crédits qui tient compte des besoins périodiquement exprimés par le ministère.

### *3.2.2.3. Les difficultés au niveau du ME/LCD*

Elles se résument comme suit :

- l'insuffisance dans la collecte des données de certains indicateurs liés aux Produits Forestiers Non ligneux particulièrement la gomme arabique ;
- la non capitalisation des données de certains ONG et Projets intervenant dans les domaines de la GDT et surtout la salubrité ;
- l'insécurité dans certaines zones, ce qui n'a pas facilité le suivi régulier des activités ;
- la progression du front agricole dans la périphérie du Parc W ;
- le développement des activités d'orpillage dans les zones adjacentes de la Réserve Totale de Faune de Tamou et la Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténére ;
- la persistance du braconnage et les formes de criminalités environnementales dans les zones à risque isolées et difficiles d'accès ;
- l'insuffisance des moyens d'intervention (logistique et équipement).

*Pour ce sous-secteur les recommandations suivantes sont formulées :*

#### ➤ **A l'endroit du Ministère des Finances :**

- tenir compte de la place stratégique qu'occupe le secteur de l'environnement dans la croissance économique du pays dans l'attribution des enveloppes plafonds au ministère.

#### ➤ **A l'endroit des ANE :**

- mettre en place une plate-forme opérationnelle des ONG/OSC œuvrant dans le secteur afin d'assurer la synergie et la capitalisation des données.

#### ➤ **A l'endroit des PTF :**

- poursuivre l'accompagnement du Niger dans la mobilisation des ressources conséquentes afin de financer des projets structurants dans le cadre de la lutte contre les effets de changement climatique, et la gestion durable des terres, des eaux et la diversité biologique.

### *3.2.2.4. Les difficultés rencontrées au niveau du MAH/GC*

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce programme sont entre autres :

- La mobilisation des ressources ;
- Insuffisance dans la captation des interventions sur le terrain ;
- Le retard dans le décret d'Application de ces lois ;
- L'accès humanitaire pour assister les personnes vulnérables dans les zones de conflits.

Dans la perspective d'assurer une mise en œuvre efficace du programme opérationnel 7, le MAH/GC formule les recommandations suivantes :

#### A l'endroit du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes :

- Organiser la Revue annuelle des activités chaque année en vue de capter les interventions du secteur ;
- Accélérer le processus de mise en place des structures aux niveaux déconcentrés et décentralisés ;
- Mettre en place une Plate-forme des ONGs Humanitaires Nationales et Internationales en vue du captage des interventions humanitaires de ces ONGs ;
- Renforcer les capacités des agents du MAH/GC en négociation humanitaire et mobilisation des ressources ;
- Renforcer les capacités des agents du MAH/GC sur la Gestion et Prévention de Risques et des Catastrophes.

#### A l'endroit du Haut-commissariat à l'initiative 3N

- Appuyer l'organisation d'une Revue annuelle conjointe des activités chaque année en vue de capter les interventions humanitaires des acteurs ;
- Appuyer le MAH/GC dans la réalisation de l'audit organisationnel ;
- Appuyer l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des cadres.

#### A l'endroit du Haut-commissariat à l'initiative 3N et du Ministère du Plan

- Appuyer le MAHGC dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PO7 ;

#### Aux partenaires techniques et financiers

- Appuyer le MAH/GC dans l'accompagnement de retour volontaire des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origines ;
- Appuyer l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des cadres ;
- Appuyer la mise en place d'une plate-forme des ONGs Humanitaires Nationales et Internationales.

#### *3.2.2.5. Les difficultés au niveau du DNP-GCA se résument comme suit :*

- En dépit des progrès réalisés, certaines difficultés entravent la mise en œuvre des actions de prévention et de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales. Il s'agit de :
- L'insuffisance de coordination dans la mise en œuvre des actions du dispositif ;
- La lourdeur des procédures de certains partenaires qui ne facilitent pas la mise en œuvre de certaines activités ;
- La persistance de l'insécurité dans les régions de Tillabéry, Tahoua, Maradi et Diffa ;
- Le paiement des prestataires à travers les trésoreries régionales qui a rencontré cette année des difficultés en fonction des régions ;
- La faiblesse dans la conduite du ciblage des zones et des ménages vulnérables ;
- L'inadéquation des certains outils du SAP au contexte sécuritaire ;
- L'insuffisance dans le suivi des actions des ONG intervenants dans les projets d'atténuation des crises au vu de leur nombre élevé ;
- La non inscription des actions des filets sociaux sur le budget national ;
- L'insuffisance de coordination et de synergie avec les acteurs intervenants dans les filets sociaux pluriannuels dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les pistes de recommandations suivantes, ont été identifiées :

#### A L'ENDROIT DE L'ETAT :

- Maintenir l'allocation des crédits alloués au DNP-GCA ;

#### A L'ENDROIT DU DNP-GCA

- Poursuivre la révision de l'Accord cadre Etat/partenaires ;
- Redynamiser la communication et renforcer la visibilité des activités du DN ;
- Redimensionner les opérateurs de mise en œuvre des activités d'atténuation ;
- Organiser des fora au niveau des régions et un forum national sur le ciblage ;
- Renforcer les capacités des SPR par thématiques ;
- Elaborer des mécanismes d'intervention et de suivi-évaluation des réponses en zone d'accès limités ;
- Adapter les outils du SAP au contexte sécuritaire ;
- Mettre à jour les données sur la vulnérabilité chronique

#### A L'ENDROIT DES PTF

- Poursuivre les appuis financiers et techniques

##### *3.2.2.6. Les principales difficultés rencontrées au niveau du MC*

Elles se résument comme suit :

- Faible maîtrise des réalisations des ANE en termes de cout, prévisions, réalisations ;
- Faible mobilisation du financement pour la mise en œuvre de certaines activités prévues.

Pour améliorer la mise en œuvre du PO 6, les quelques recommandations suivantes ont été formulées :

- Conduire des collectes des plans de prévisions annuels et rapports d'exécution (activités et coûts) auprès des acteurs non Etatiques (ANE), Ce qui permettra de :
  - Prendre en compte la programmation des ANE dans les prévisions ;
  - Identifier en même temps les indicateurs ;
  - Renseigner les réalisations et leurs coûts.
- Renforcer davantage les capacités des acteurs clés de mise en œuvre des programmes opérationnels.

##### *3.2.2.7. Les difficultés au niveau du MI/EJ*

Les principales contraintes et difficultés rencontrées sont :

- Insuffisance de ressources humaines, financières et matérielles ;
- Insuffisances de renforcement des capacités ;
- Insuffisance de l'accompagnement des entreprises notamment :
  - La promotion de la compétitivité ;
  - La promotion de la préférence nationale au cours des grands évènements ;
- Lenteur dans la création de la nouvelle Zone Economique de Niamey ;
- L'insuffisance de capacité financière des structures d'accompagnement des jeunes porteurs de projets ;
- La faible synergie des structures d'accompagnement des jeunes avec les institutions de l'Etat ;
- La difficulté d'accès aux informations au niveau de certaines structures ;

- Le faible accès à la connexion internet ;
- L'insuffisance d'équipements de métrologie pour l'ANMC ;
- La faible appropriation de la réforme budget programme, notamment du dialogue de gestion ;
- Le ralentissement voire la suspension de certaines activités du fait des effets post COVID ;
- Le faible moyen financier pour valoriser les résultats de recherche
- La problématique sécuritaire a aussi constitué une entrave à la bonne marche des activités ;
- La faible synergie entre acteurs qui rend difficile l'aboutissement de l'approche sectorielle ;
- La faible capacité de production régulière de données statistiques du secteur ;
- Le manque de moyens financiers pour le programme de mise à niveau ;
- Les difficultés d'accès au financement des projets des jeunes et femmes.

Au regard des difficultés rencontrées, les recommandations suivantes ont été formulées :

#### **A l'endroit du Ministère de la Fonction Publique et des Reformes Administratives**

- Accélérer le recrutement des cinquante (50) agents prévus au titre du budget 2023 ;

#### **A l'endroit CCIN**

- Accélérer la création de l'observatoire des entreprises

#### **A l'endroit du MIEJ/PTF**

- Financer la valorisation de trois (3) meilleures inventions brevetées

#### **A l'endroit CCIN**

- Prioriser l'achat des produits locaux dans les commandes publiques ;

#### **A l'endroit du Ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des jeunes**

- Diligenter une étude sur le coût des facteurs de compétitivités des unités industrielles,
- Renforcer la création des cadres de concertation à travers des plate-formes d'échange et de mise en relation.

#### ***3.2.2.8. Les difficultés au niveau du MSP/P/AS/DN***

Elles se résument comme suit :

- Ruptures d'intrants (parfois de longue durée) à tous les niveaux liés aux difficultés d'approvisionnement ;
- La couverture directe de la Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aigüe reste faible selon les différentes enquêtes ;
- La gestion des intrants reste toujours problématique avec beaucoup de déperdition sur la chaîne d'approvisionnement ;
- L'Insuffisance dans la coordination des acteurs ;
- Le sous financement de la prévention de la malnutrition.

Les Recommandations au niveau de ce maître d'ouvrage sont :

- Améliorer la synergie et la coordination des actions et des intervenants
- Mobiliser les ressources pour le financement des actions de prévention

- Amener les partenaires à fournir des rapports détaillés de leurs interventions
- La prise en compte de l'IMC pour les femmes en âge de procréer (15-49 ans) dans la SMART 2023.
- Nécessité de créer un groupe restreint DN - DEP/MSP pour renseigner les réalisations par actions en ce qui concerne l'engagement 2 et 7.

### 3.2.2.9. Les difficultés au niveau de la Coordination du SAN-DAD (HC3N)

Les difficultés majeures dans le cadre de la mise en œuvre du PO 10 sont les suivantes:

- Difficulté de mobilisation ou manque de prévisibilité des ressources pour certaines activités. Cette contrainte a été largement levée grâce à une concertation accrue entre les cadres du HC3N les responsables des projets et programmes sous-tutelles ainsi que le FISAN. Ce qui a permis de rehausser le taux des réalisations financières au niveau des cinq actions du PO10 ;
- Faible taux de libération de crédits en début d'exercice. Ces crédits insuffisamment libérés, ne permettent pas la réalisation effective des activités prévues ;
- Libération de montant conséquent au quatrième trimestre pouvant entraîner une sous consommation des crédits ;
- Complexité des procédures des dépenses publiques ;
- Tension de trésorerie en fin d'année qui a entravé la mise en œuvre d'importantes activités

Les Recommandations au niveau du PO 10 se résument comme suit :

- Actualiser les textes et rendre fonctionnel les instances de gouvernance de l'Initiative 3N au contexte du Plan d'action 2021-2025 de l'Initiative 3N.
- Soutenir la structuration d'une plate-forme des ANE, en vue de leur garantir un renforcement des capacités et l'adoption de mesures de valorisation de leurs planifications et contributions dans le secteur.

### 3.2.3. Analyse du financement des Programmes Opérationnels en 2022

Les réalisations financières par Maîtres d'ouvrages et par PO sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Réalisation financière des maîtres d'ouvrages par Programme Opérationnel (en millions de FCFA)

Maître d'ouvrage	Programme Opérationnel / Sous-Programme Opérationnel	Prévision 2022	Réalisation 2022	Taux de réalisation	
MAG	PO1	SPO 1 1 : Réalisation et réhabilitation des AHA pour la grande irrigation	66 500	2 487	3,73
		SPO 1 2 : Mise en valeur de nouvelles terres aménagées	8 250	5 656	68,55
		SPO 1 3 : Aménagement de nouvelles terres pour la petite irrigation	107 412	8 171	7,60
		SPO 1 3 bis : Réalisation et réhabilitation d'ouvrages de mobilisation des eaux et d'accès aux marchés	19 630	12 315	62,73
	<b>Sous total</b>		<b>201 792</b>	<b>28 629</b>	<b>14,18</b>
	PO2	SPO 2 1 : Accessibilité des producteurs aux facteurs de production	55 308	22 699	41,04
		SPO 2 2 : Accessibilité des producteurs aux technologies et informations	1 356	662	48,85
<b>Sous total</b>		<b>56 664</b>	<b>23 361</b>	<b>41,23</b>	
MEL	PO3	SPO 3 1 : Santé Animale et Santé Publique Vétérinaire	5 065	8 834	174

Maître d'ouvrage	Programme Opérationnel / Sous-Programme Opérationnel		Prévision 2022	Réalisation 2022	Taux de réalisation
		SPO 3 2 : Développement et Promotion des Productions Animales	24 053	36 819	153,07
		SPO 3 3 : Amélioration de la couverture des besoins en eau pour le bétail	170	3 510	2065
		<b>Sous total</b>	<b>29 288</b>	<b>49 163</b>	<b>167,86</b>
ME/LCD	PO4	SPO 4 1 : Gestion durable des terres et de la biodiversité	45 804	14 850,12	32,42
		SPO 4 2 : Augmentation des productions forestières et halieutiques	11 240	4 038, 156	35,92
		SPO 4 3 : Renforcement de la résilience aux changements climatiques et amélioration du cadre de vie des populations	7 626	715,173	9,37
		<b>Sous total</b>	<b>64 670</b>	<b>19 603,445</b>	<b>30,31</b>
MI/EJ	PO5	SPO 5 1 : Mise à niveau des unités/industries existantes de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	1 370	31	2,27
		SPO 5 2 : Création de nouvelles unités/industries de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	22 865	47 470	207,61
		SPO 5 3 : Promotion de la qualité et de la marque nigérienne de qualité	983	263	20,39
		<b>Sous total</b>	<b>25 219</b>	<b>47 702</b>	<b>189,15</b>
MC	PO6	SPO 6 1 : Développement des infrastructures des marchés des produits des chaînes de valeur agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	1 250	1 963	157,07
		SPO 6 2 : Amélioration de l'accessibilité aux marchés (intérieurs et extérieurs)	41 089	16 141	39,28
		SPO 6 3 : Développement de la préférence nationale et des achats institutionnels des produits locaux	84	10	12,19
		SPO 6 4 : Coordination et renforcement des capacités des acteurs, pour le développement de la transformation et de la commercialisation des productions agro- sylvo-pastorales et halieutiques	1 399	52	3,74
		<b>Sous total</b>	<b>43 822</b>	<b>18 167</b>	<b>41,45</b>
MAH/GC	PO7	SPO 7 1 : Renforcement du cadre institutionnel et la coordination des interventions humanitaires, de gestion des crises et catastrophes	455	1 051	231
		SPO 7 2 : Prévention des crises et catastrophes	1 672	82,065	4,9
		SPO 7 3 : Prise en charge (secours, réponse, relèvement, Nexus HDP) des crises et catastrophes	35 470	40 180	113,2
		<b>Sous total</b>	<b>37 597</b>	<b>41 313</b>	<b>109,8</b>
DNP/GCA	PO8	SPO 8 1 : Mobilisation des ressources et coordination de la prévention, alerte et réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	3 980	1 314	33
		SPO 8 2 : Veille, suivi et analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale	3 902	691	17,7
		SPO 8 3 : Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale conjoncturelle	63 696	175 521	272
		SPO 8 4 : Mesures de réduction de l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale chronique	8 941	45 054	504
		<b>Sous total</b>	<b>80 519</b>	<b>222 581</b>	<b>277</b>
MSP/P/AS/DN	PO9	SPO 9 1 : Prévention et prise en charge de la malnutrition dans toutes ses formes dans le domaine de la santé	31 592	39 033	123,55
		SPO 9 2 : Actions sensibles à la nutrition dans les secteurs contributifs et gouvernance multisectorielle	38 880	PM	PM
		<b>Sous total</b>	<b>70 472</b>	-	-
HC3N	PO10	SPO 10 1 : Coordination et gouvernance de l'Initiative 3N	2 804	1 770	62,12

Maître d'ouvrage	Programme Opérationnel / Sous-Programme Opérationnel	Prévision 2022	Réalisation 2022	Taux de réalisation
	SPO 10 2 : Mobilisation du financement des programmes de l'Initiative 3N	1 402	2 319	155,40
	<i>Sous total</i>	<b>4 206</b>	<b>4 089</b>	<b>97,21</b>
	<b>Total général</b>	<b>614 249</b>	<b>493 641,445</b>	<b>80,36</b>

Certaines performances exceptionnelles enregistrées s'expliquent par une insuffisance dans les prévisions et aussi une sous-estimation des montants pour certaines activités.

En effet, les réalisations financières très élevées constatées au niveau du PO3 (accroissement diversification des productions animales) 167,86 %, s'explique par la sous-estimation de coût de certaines actions du SPO 3.2 et du SPO 3.3. En effet, à l'issue d'un collectif budgétaire intervenu en fin d'année, le Ministère des Finances a alloué 10 000 000 000 de FCFA pour l'acquisition des aliments pour bétail dans le cadre du Programme d'Urgence Pastorale relatif au SPO 3.2. Au niveau du SPO 3.3, la sous-estimation de la prévision est en partie due à la non maîtrise des prévisions financières de certains partenaires hors tutelle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Concernant le PO 8, le taux de réalisation financière est de 277%. Ce fort taux est dû à la mobilisation exceptionnelle des ressources pour la mise en œuvre du Plan de Soutien et du Plan d'urgence tant par l'Etat que ses partenaires au niveau du SPO 8.3.

Le taux enregistré dans le cadre du SPO 8.4 découle d'une sous-estimation dans la planification financière initiale et de certaines activités réalisées sans coût.

Au cours de l'année 2022, ce sont plus de 493 641 milliards de francs CFA qui ont été mobilisés pour la mise en œuvre des différents Programmes Opérationnels sur un montant total prévu de 614,249 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation financière globale est de 80,36%.

## IV. CONCLUSION

La 2<sup>ème</sup> année du Plan d'action (année 2022) a vu le démarrage effectif de toutes les actions devant concourir à l'atteinte des résultats attendus du 3<sup>ème</sup> Plan d'Action de secteur de la SAN/DAD au Niger. De nombreux chantiers de réalisations physiques ont été ouverts par les maitres d'ouvrages des PO, ce qui s'est traduit par des taux de réalisation non négligeables pour tous les indicateurs clés. On note aussi une amélioration dans l'effort de coordination et de mobilisation des parties prenantes par le Haut-Commissariat à l'I3N.

Sur les 185 indicateurs programmés en 2022, 178 ont été renseignés :

- 53 indicateurs sont dans une performance qui se situe à plus de 100%, soit 29% des indicateurs
- 47 indicateurs se situent dans une performance comprise entre 75 et 100%, soit 25% des indicateurs
- 19 indicateurs se situent dans une performance comprise entre 50 et 75%, soit 10% des indicateurs

On constate Ainsi que les indicateurs de la politique sectorielle ont globalement atteint des niveaux satisfaisants. Des faibles performances ont été identifiées, expliquées et ont fait l'objet de recommandations.

Au cours de l'année 2022, ce sont 493 641,445 milliards de francs CFA qui ont été mobilisés pour la mise en œuvre des 10 PO du plan d'action pour un montant total prévu de 614,249 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation financière globale est de 80,36%.

Néanmoins, quelques difficultés persistent, notamment celles qui sont liées à la mobilisation à temps des financements et à l'insuffisance des ressources humaines au niveau de la maitrise d'ouvrage des PO. A cela, s'ajoute dans certaines régions, l'insécurité civile qui affecte la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Toutes les recommandations issues du dialogue politique de la RAC globale 2021 ont connues un début de réalisation. La mise en œuvre des recommandations sera accélérée.